

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 mars 2026

18h00 à la salle des fêtes

ORDRE DU JOUR

- *Installation du conseil municipal*
- *Élection du Maire*
- *Détermination du nombre d'Adjoints, conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- *Élection des Adjoints*
- *Lecture de la Charte de l'Elu local*
- *Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 février 2026*
- **Rapports :**
 - 1- Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - 2- Fixation des indemnités des élus.
 - 3- Élection des représentants de l'Assemblée délibérante à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) – Modalités de dépôt des listes
 - 4- Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres – Composition de la Commission « marchés à procédure adaptée »
 - 5- Centre Communal d'Action Sociale détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration
 - 6- Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : élection de 6 membres.

COMMUNICATIONS DU MAIRE
QUESTIONS DIVERSES